

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 11 (1996)
Heft: 4: Bulletin

Rubrik: Carte blanche

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Uni Dufour: De la controverse à la redécouverte

Le concours international en vue d'une intervention artistique sur le bâtiment universitaire appelé "Uni Dufour" et sur son environnement urbain lancé par sa voisine, la banque privée Darier Hentsch & Cie, en partenariat avec son propriétaire, l'Etat de Genève, vise - selon le propos des organisateurs - à "réintégrer cet édifice dans son environnement et à lui donner l'éclat que mérite un haut lieu de l'enseignement universitaire." Dès mars 1995 paraissent les premiers articles de presse, la composition du jury est connue en juin, de même que les noms des artistes invités, une douzaine. Les inscriptions pour le concours s'ouvrent en septembre 1995, 553 concurrents annoncent leur participation, 249 projets sont rendus d'ici au 21 mars 1996.

Très tôt, la polémique oppose partisans et adversaires du bâtiment, mais aussi des organisateurs et de leur initiative. L'idée

même d'intervenir après coup, du moins sur l'édifice et pour le décorer, rebute bon nombre d'artistes. Uni Dufour manque d'entretien, le béton se dégrade, la végétation se meurt. Son implantation ni son gabarit ne peuvent être modifiés. Les uns le trouvent beau, les autres, hideux. On magnifie son implantation ou on déplore sa singularité. D'aucuns, soudain, lui trouvent même des qualités typologiques, fonctionnelles et esthétiques qui en feraient l'un des fleurons du patrimoine bâti genevois.

Les organisateurs, embarrassés, oscillent entre condamnation et redécouverte. L'ambiguïté de la question posée par ce concours, les divers registres selon lesquels il est concevable de lui donner réponse, la latitude de jugement concédée à un jury, pour une fois, international éveillent toutes sortes de craintes qu'un débat public mis sur pied en avril 1996 ne parvienne pas à dissiper. Les projets rendus sont ensuite exposés publiquement avant - et non, comme d'habitude, après - la décision du



jury, une enquête étant conduite auprès du public de l'exposition, "invité à s'exprimer sur la portée esthétique, fonctionnelle et civique des projets présentés."

L'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire jusqu'au 7 juillet 1996, ouvre ses portes le 21 mai, les lauréats du concours ainsi que les noms des participants étant publiquement dévoilés dès le 21 juin au soir. La volonté des organisateurs est d'inviter le public de l'exposition à donner son avis, sans pour autant lui déléguer le choix du projet à réaliser, mais parce qu'en démocratie, et s'agissant de l'espace public, il est souhaitable que chaque citoyen puisse s'exprimer. Un formulaire à l'entête des organisateurs qui proclament: "Votre avis nous intéresse!" permet aux visiteurs qui le souhaitent de s'exprimer de manière aussi spontanée que possible, - ce qu'ils feront, en définitive, sur l'ensemble de l'opération Uni Dufour.

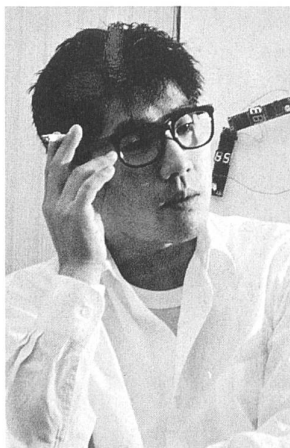
Durant les quatre semaines précédant la décision du jury, 486 formulaires d'enquête sont ainsi remplis par les visiteurs. D'une façon ludique, comme un concours de pronostic, en cherchant à parvenir au même classement que celui, supposé, du jury, ou comme un jeu de devinette, en s'efforçant de reconnaître les auteurs qui se cachaient derrière l'anonymat

des projets. Mais aussi, comme l'occasion de proposer un contre-projet, certains n'hésitant pas à joindre leur carte de visite aux esquisses proposées... Nombreux sont ceux qui souhaitent laisser une trace, en saluant la qualité de l'initiative ou de l'exposition à la façon dont ils le feraient dans un livre d'or. D'autres, au contraire, voient dans l'instrument d'enquête un cahier de doléances où déposer plainte contre le fait que tel ou tel projet serait mal exposé, ou encore que les cartels ne seraient pas lisibles.

De crainte de voir leur avis noyé dans la masse, d'aucuns personnalisent leur réponse, signent leur commentaire et adressent leurs meilleurs vœux au jury: le formulaire d'enquête est devenu un message personnel. Pour d'autres, il est l'occasion d'un pamphlet contre les architectes, les artistes, l'État, les banquiers privés, ou encore la traversée de la rade... Mais, pour la majorité des visiteurs, le dispositif d'enquête mis en place transforme la salle d'exposition en local de vote: le formulaire est utilisé comme un bulletin de vote qu'on remplit à l'écart des autres puis qu'on dépose dans l'urne opaque vidée de son contenu chaque soir.

Qui donne son avis? Les femmes aussi souvent que les hommes, 60 % des for-

Vue de l'exposition (Foto: Projet Uni Dufour)



Tatsuo Miyajima, gagnant du 1er prix du concours. (Foto: Projet Uni Dufour)

mulaires étant remplis par des personnes âgées de moins de 45 ans. Celles au bénéfice d'une formation universitaire ou fréquentant actuellement l'Université forment la majorité absolue des répondants (50,44 %). Les professionnels du bâtiment sont sur-représentés (28,66 %) de même que ceux de l'information, des arts et du spectacle (26,15 %). Enfin, près de la moitié des répondants (46,58 %) n'habite pas en Ville de Genève, commune politique où se situe l'objet du concours.

Les suggestions, remarques et critiques exprimées ne sauraient par conséquent prétendre à aucune représentativité statistique, que ce soit par rapport à la totalité des visiteurs de l'exposition ou, moins encore, à l'ensemble de la population genevoise. Par contre, la fréquence d'apparition de certains thèmes, ou encore le recours systématique à tel ou tel registre de valeurs, autorisent quelques conclusions de portée plus générale quant aux réactions soulevées par le projet Uni Dufour.

Première remarque: l'argumentation développée par les visiteurs épouse les contours du débat public très tôt lancé à travers la presse, débat préparé et accompagné par le Journal du bicentenaire édité chaque trimestre par la banque Darier Hentsch & Cie. Toutefois, les commentaires recueillis tendent à exacerber les termes de ce débat auquel chacun semble, à sa façon, vouloir mettre un point final sinon avoir le dernier mot.

Par ailleurs, le concours ayant focalisé l'attention du public sur l'aspect extérieur du bâtiment, les questions liées à son aménagement intérieur et, plus généralement, les problèmes d'ordre fonctionnel passent largement inaperçus aux yeux des visiteurs de l'exposition. Il en va de même pour les projets qui proposent un face-à-face entre architecture du bâtiment et sculpture dans l'espace public, aux quatre angles ou sur la place René Payot, comme si les visiteurs considéraient que là n'est pas le problème. Quant aux interventions qui visent à créer un lien entre les différents bâtiments universitaires ou aux actions imaginées à titre éphémère, elles ne suscitent quasiment aucun commentaire.

Cinquième observation: parmi les avis les plus tranchés, les partisans du bâtiment sont, en règle générale, des adversaires du concours tandis que les adversaires du bâtiment ne sont pas nécessairement des partisans du concours. Alors que certains des premiers paraissent en mesure d'accepter une solution, s'il en existe, qui mette en va-

leur les qualités architecturales de l'édifice, les seconds semblent plus nettement convaincus que seule s'impose la démolition de cette "erreur", de cette "horreur".

Quels projets sont-ils jugés les meilleurs? Certains des 249 projets présentés ne sont jamais mentionnés par les visiteurs, ceux qui retiennent leur attention ne sont pas les mêmes d'une semaine à l'autre et aucun projet n'est clairement plébiscité par le public de l'exposition. Les critères au nom desquels opter pour telle ou telle solution ne font pas l'unanimité, et nombre de visiteurs refusent même de jouer le jeu. Le contexte dans lequel se déroule la visite, le fait d'être en groupe, en famille, en couple plutôt que seul, engendre des réactions différentes. On s'arrête plus ou moins longtemps devant les projets, on les commente à voix haute, on rit, on s'indigne. Le jugement se forme au contact d'autrui, et l'avis personnel recueilli n'est parfois que le résultat de la discussion collective qui précède.

La controverse autour du projet Uni Dufour se prolonge au cœur même de l'exposition, qui incite même certains à changer d'avis, - effet pervers (ou dialectique) qui surprendra les organisateurs. Voué à remédier à la "laideur" du bâtiment, ou encore à sa "mauvaise intégration", le concours débouche sur sa redécouverte. Après avoir parcouru l'exposition, un visiteur nous fait cette confidence: "Je n'aimais pas ce bâtiment, mais en voyant tout ce qu'il suscite, je trouve que, finalement, il n'est pas si mal." Un autre écrit: "Au départ, je trouvais ce bâtiment insignifiant, mais grâce à la campagne de presse et à l'intérêt suscité, je le regarde autrement." Ou encore: "Après avoir vu certains de ces projets, je me mets à aimer ce bâtiment tel qu'il est..."

Le regard porté sur Uni Dufour n'est, pour certains, plus le même après que le catalogue des critères au nom desquels l'accepter ou le refuser ait été dressé et, surtout, décliné sur la place publique. La controverse aura donné consistance à un édifice jusqu'ici mal compris sinon mal aimé. Avec la réhabilitation du bâtiment et la réalisation des projets primés, toutes deux prévues d'ici l'automne 1997, Uni Dufour s'ancrera peut-être irrévocablement - du moins faut-il l'espérer - dans l'histoire profonde de Genève.

André Ducret
Département de sociologie
Université de Genève
CH-1211 Genève 4